

Droit Pénal des affaires

Par **Snb06**, le **30/05/2020** à **09:38**

Bonjour,

Je suis très intéressée par le droit pénal des affaires, et souhaiterais exercer principalement dans ce domaine plus tard, cependant pour y arriver est-il préférable de passer par un master droit des affaires ou un master droit pénal ? Ces deux masters qui proposent tout deux en sous UE la matière droit pénal des affaires.

En vous remerciant pour votre réponse

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **30/05/2020** à **13:54**

Idéalement il faudra un master droit des affaires, au cours de ce master vous aurez normalement en M1 ou en M2 accès à des cours traitant justement du droit pénal des affaires, c'est le cas à Besançon par exemple, un master pur pénal va surtout vous destiner à devenir avocat pénaliste, si vous souhaitez vous orienter sur du pénal des affaires il me semble plus judicieux d'avoir une solide base en DAF puis de la compléter par du pénal (pénal international, etc.).

Par **joaquin**, le **31/05/2020** à **10:18**

Bonjour,

déjà les avocats spécialisés en droit des affaires sont pas très nombreux, pour le bonheur d'ailleurs des experts comptables qui raflent plus ou moins illégalement tout ce qui concerne le droit des entreprises. Alors, spécialisé en droit PENAL des affaires ? Bon si c'est votre passion, il faut y aller. Après tout, ça peut être un bonne niche, puisque il y a très peu d'avocats spécialisés dans ce domaine.

Sinon, je suis d'accord avec ce qui est dit dans le précédent message, mais attention, au final vous serez tout de même un pénaliste, donc il vous faudra tout de même de solides connaissances en droit pénal. Il faudra voir si dans vos matières, il n'y a pas une option droit

pénal.

Joaquin